

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 JUILLET 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Par suite d'une convocation en date du 2 juillet 2026, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 09 juillet 2026 à vingt heures trente, sous la présidence de Madame Cécile GUÉRIN, Maire.

Sont présents : Cécile GUÉRIN, Rémi DE SAINT JORES, Evelyne LEPERCHOIS, Pascal POUILLAIN, Bruno ROBIN, Anthony MASSELIN, Ludivine HUBERT, Noémie BRÉGEAULT, Nicolas RENÉ, Clémence LESAULNIER lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absent ayant donné procuration : -

Absentes excusées : Caroline LECONTE.

Absent :

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Evelyne LEPERCHOIS est désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation et signature du compte-rendu de la dernière séance,
- Droit de chasse sur les terrains communaux,
- Limitation de la vitesse lieu-dit Bretteville,
- Remboursement transport scolaire,
- Point sur les travaux d'assainissement collectif,
- Devis remplacement des menuiseries ancienne mairie,
- Composteur collectif,
- Dossier d'urbanisme,
- Compte-rendu des réunions,
- Questions diverses.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

Une proposition de cours de théâtre par Mme Rigaux a été faite dans la boîte à idées.

Droit de chasse sur les terrains communaux

Madame le Maire fait part du courrier de Monsieur Grandin, président de la Société de chasse de Saussey, sur le droit de chasse sur les terrains communaux. Un complément d'information sera demandé auprès de la société de chasse avant d'en délibérer.

DELIBERATION N°2026-038 : Limitation de vitesse au lieu-dit Bretteville.

Suite à la réunion publique avec les habitants du lieu-dit Bretteville organisée le 16 juin 2026, Madame le Maire propose de limiter la vitesse de circulation de tous les véhicules à 50 km par heure au lieu-dit Bretteville et de passer en agglomération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, :

- décide, afin de renforcer la sécurité des habitants, de limiter la vitesse de circulation de tous les véhicules à 50 km/heure au lieu-dit Bretteville et de mettre des panneaux d'agglomération.

MAIRIE DE SAUSSEY

Les points de repère seront fixés en accord avec les agents de l'Agence Technique Départementale de Coutances.

DELIBERATION N°2026-039 : Remboursement des frais de transport scolaire.

Suite à la fermeture du RPI Saussey-Courcy, Madame le Maire propose de rembourser aux familles, sous certaines conditions, les frais de transport scolaire pour l'année 2026-2027 entre la garderie de Saussey et l'école du Pont de Souilles de Coutances.

Le montant demandé aux familles par Nomad est 72 € pour l'année 2026/2027. Les frais de transport seront remboursés sur présentation de la facture émise par Nomad.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, :

- approuve le remboursement des frais de transport scolaire entre la garderie de Saussey et l'école du Pont de Souilles à Coutances sachant que le tarif s'élève maintenant à 72 € pour l'année 2026/2027,
- précise que l'aide apportée aux familles revêt un intérêt public local, que son versement n'empiète pas sur les compétences dévolues aux autres autorités et ne contrevient pas au principe d'égalité de traitement des administrés.

POINT SUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le compte -rendu de la visite annuelle du SATESE est fait. Des canards seront réintroduits sur les bassins afin de limiter la présence de lentilles d'eau.

Un devis de la SAUR pour la remise en état du poste de refoulement principal est présenté. Par ailleurs, en raison de la mise en place d'un nouveau système de télésurveillance, il faudra prévoir le remplacement des cartes de télésurveillance des postes de refoulement.

En fonction des priorités, des travaux seront à prévoir au budget 2027.

DELIBERATION N°2026-040 : Devis pour le remplacement des menuiseries de l'ancienne mairie.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des devis reçus pour le remplacement de menuiseries de l'ancienne mairie. Les devis reçus s'établissent ainsi :

- Devis de l'entreprise LEPRETRE d'Heugueville-sur-Sienne : 10 775,74 € H.T.
(menuiseries + mains courantes)
- Devis de l'entreprise HOCQUIGNY de Montmartin sur Mer : 10 611.72 € H.T.
(menuiseries seules)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, :

- décide de retenir le devis de l'entreprise LEPRETRE d'Heugueville sur Sienne pour un montant 10 775,74 € H.T.
- autorise Madame le Maire à signer le devis.

Composteur collectif

Monsieur DURET, agent de la CMB en charge des composteurs, a proposé l'installation d'un composteur collectif sur la commune. Après échanges, il s'avère que cette proposition risque de ne pas répondre aux besoins des habitants car ils disposent de composteur individuel.

Dossiers d'urbanisme.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de deux demandes de déclaration préalable.

Comptes-rendus réunions.

MAIRIE DE SAUSSEY

Les réunions suivantes ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal :

- avec la SAUR suite à la visite annuelle du SATESE,
- avec M. Grandin, vice-président en charge de l'urbanisme à la CMB dans le cadre des rencontres communales pour le PLUI,
- avec Mme Poisson de la direction des services techniques de la CMB pour le déménagement de l'école de Saussey vers l'école du Pont de Souilles de Coutances.
- avec Mme Gigan, présidente de la CMB, pour le transport scolaire des enfants de maternelle et primaire entre la garderie de Saussey et l'école du Pont de Souilles.

Questions diverses

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la venue de :

- Monsieur Stéphane TRAVERT, député, le 01/09/2026
- Madame Aurélie GIGAN, présidente de la CMB, le 17/09/2026

Le déménagement de l'école aura lieu le 11 et 12 août.

Des tables et des chaises de la cantine ont été prêtées à la mairie d'Heugueville sur Sienné.

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2026-038	Limitation de vitesse au lieu-dit Bretteville	8.3	Domaines de compétences par thèmes	Voirie
2026-039	Remboursement des frais de transport scolaire	7.5	Finances locales	Subventions
2026-040	Devis pour le remplacement des menuiseries de l'ancienne mairie	1.1	Commande Publique	Marchés publics

La Présidente de séance	Cécile GUERIN	
Le Secrétaire de Séance	Evelyne LEPERCHOIS	

